

1805 - Pour un impôt juste et égal pour tous

Un cadastre des cultures

Le cadastre est un outil fiscal. Avant la Révolution, aucun projet de cadastre n'avait abouti. Le besoin était grand. Les cahiers de doléances réclamaient tous une répartition de l'impôt plus juste et plus égalitaire. Ce fut une des premières tâches de l'Assemblée constituante qui venait de supprimer les impôts anciens. Le *cadastre général* fut l'outil destiné à recenser et à évaluer la contenance et le revenu des propriétés en France.



Villeréal est du petit nombre de communes en France qui au lendemain de la Révolution, furent dotées d'un cadastre général par masses de cultures décidé par un arrêté des consuls le 12 brumaire an XI (3 novembre 1802). D'où son nom de *Plan consulaire*. Celui de Villeréal fut achevé trois ans plus tard.

Cette image topographique nous révèle la configuration de l'espace autour de la bastide et la façon dont il était exploité, sur le plan agricole et économique. Il s'agit de l'exacte représentation du terroir communal avec ses chemins, cours d'eau, mares, édifices, maisons, fermes, moulins, mais aussi les labours, prés, vignes, landes, bois, jardins.

Un document unique

Grâce à lui, nous savons aujourd'hui à quel usage était destiné chaque terrain de Villeréal. Les terres labourables constituaient l'essentiel. La vigne demeurait importante et les jardins

Le « mystère » des jardins

Une chose frappe le visiteur : les nombreux jardins de la bastide. Sur le cadastre ci-contre, l'évidence saute aux yeux : en 1805, les espaces verts étaient plus nombreux et la surface bâtie bien moindre qu'aujourd'hui. Des « vides » qui ont toujours intrigué ; Villeréal aurait-elle été comme d'autres « une bastide inachevée » ? Mieux vaut sans doute chercher du côté des fléaux qui frappèrent jadis Villeréal, la vidant de ses habitants, ruinant un habitat modeste, de bois et de torchis. Des parcelles qu'il était aisé de mettre aussitôt en culture. Ces jardins, aujourd'hui classés « jardins remarquables », constituent un patrimoine original qu'il faut préserver.

potagers occupaient une place prépondérante dans le village. En revanche, on ne relève qu'une seule parcelle boisée.

L'instauration du système métrique fut déterminante. Identique sur la totalité du territoire national, il rendait possible le travail, scientifique et systématique, des arpenteurs et des géomètres. Mais, par manque d'équipements et de moyens financiers, par la contestation toujours vive des inégalités persistantes, le plan par masses de cultures fut abandonné en 1808. On lui préféra un relevé systématique de toutes les parcelles, moins riche d'information mais plus efficace.

À Villeréal, le plan cadastral parcellaire, dit « napoléonien », fut terminé sur le terrain le 30 novembre 1810.

